

# Cybersécurité : Thème 1 - PIA2

|   |          |
|---|----------|
| <b>Étape 1 – Installation et analyse du paramétrage de l'outil.....</b>     | <b>2</b> |
| Les 4 phases du PIA (telles qu'affichées dans l'application).....           | 2        |
| <b>Étape 2 – Saisie des informations utiles pour le PIA.....</b>            | <b>3</b> |
| 4. Délimitation du contexte (Document 1).....                               | 3        |
| 5. Dispositif mis en place pour le respect des principes fondamentaux.....  | 3        |
| 6. Mesures existantes pour la protection de la vie privée (Document 2)..... | 3        |
| 7. Catégories de risques et exemples.....                                   | 4        |
| <b>Étape 3 – Analyse des résultats de l'étude des risques.....</b>          | <b>4</b> |
| 8. Cartographie des risques.....  | 4        |
| 9. Plan d'action proposé.....   | 5        |
| Résumé global.....  | 6        |

## Étape 1 – Installation et analyse du paramétrage de l'outil

Les 4 phases du PIA (telles qu'affichées dans l'application)

1. **Décrire le traitement et le contexte**

On précise la finalité, les acteurs (responsable, sous-traitants, DPO), les personnes concernées, les catégories de données, les flux, la durée de conservation et le périmètre.

2. **Analyser la nécessité et la proportionnalité**

On vérifie la base légale (ex. consentement), la minimisation des données, l'information des personnes et le respect des principes RGPD (finalité, limitation, transparence).

3. **Apprécier les risques sur les droits et libertés**

On identifie les menaces (accès illégitime, modification, perte/disparition), on évalue **gravité** et **vraisemblance**, puis on cartographie les risques.

4. **Déterminer et valider les mesures de maîtrise**

On définit les mesures techniques/organisationnelles (chiffrement, journalisation, sauvegardes, contrôle d'accès, MFA), on arrête un **plan d'action**, puis on décide de l'**acceptabilité du risque** et de la conformité.

## Étape 2 – Saisie des informations utiles pour le PIA

4. Délimitation du contexte (Document 1)

- Les données sont collectées avec le consentement explicite des personnes interrogées.
- Seules les données nécessaires à l'étude sont enregistrées.
- Les données sont stockées dans des serveurs sécurisés appartenant à CentreCall ou à ses prestataires.
- Aucune donnée n'est transférée en dehors de l'Union européenne.
- Les droits des personnes (accès, rectification, opposition, effacement) sont garantis via le site de CentreCall.

## 5. Dispositif mis en place pour le respect des principes fondamentaux

- Collecte loyale et transparente.
- Limitation des finalités à la seule étude de marché.
- Conservation limitée dans le temps.
- Mesures de sécurité : chiffrement SSL, sauvegardes redondantes, traçabilité des accès.
- Journalisation des accès au serveur.
- Sensibilisation des employés à la protection des données.

## 6. Mesures existantes pour la protection de la vie privée (Document 2)

| <b>Principe</b>       | <b>Mesure appliquée</b>  |
|-----------------------|--|
| <b>Chiffrement</b>    | Protocole SSL pour le transfert des données.                               |
| <b>Journalisation</b> | Enregistrement des identifiants des utilisateurs dans un journal sécurisé. |
| <b>Archivage</b>      | Sauvegardes redondantes sur plusieurs serveurs et supports.                |

## 7. Catégories de risques et exemples

| Catégorie de risque                   | Exemple identifié  |
|---------------------------------------|--|
| <b>Accès illégitime à des données</b> | Piratage du serveur ou mot de passe faible d'un opérateur.       |
| <b>Modifications non désirées</b>     | Suppression accidentelle ou altération d'un fichier de réponses. |
| <b>Disparition de données</b>         | Perte des sauvegardes à cause d'une panne matérielle.            |

## Étape 3 – Analyse des résultats de l'étude des risques

### 8. Cartographie des risques

| Risque                   | Gravité | Probabilité | Niveau de risque | Mesures complémentaires  |
|--------------------------|---------|-------------|------------------|--|
| Accès illégitime         | Élevée  | Moyenne     | <b>Important</b> | Authentification forte, mot de passe complexe, double facteur. |
| Modification non désirée | Moyenne | Moyenne     | <b>Modéré</b>    | Sauvegarde quotidienne automatique, contrôle d'accès.          |
| Disparition de données   | Élevée  | Faible      | <b>Modéré</b>    | Sauvegardes hebdomadaires externes, test de restauration.      |

## 9. Plan d'action proposé

- **Sécurité technique :**

- Renforcer la politique de mots de passe (12 caractères min., rotation semestrielle).
- Mettre en place une authentification à deux facteurs pour les opérateurs.

- **Organisation et gouvernance :**

- Former les employés à la sécurité des données et aux obligations RGPD.
- Mettre à jour le registre de traitement tous les six mois.

- **Suivi et évaluation :**

- Audits internes de conformité tous les ans.
- Rapports d'incident à transmettre au DPO.

## Résumé global

- **Niveau de conformité RGPD :** satisfaisant avec un faible risque résiduel.
- **Décision finale :** le traitement est autorisé sous réserve de la mise en œuvre du plan d'action.